

---

## Note d'information fédérale Mars 2018 – n°257

---

### 1. Assemblée générale de la FFA

Organisée par l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt, l'Assemblée générale de la FFA s'est tenue le samedi 17 mars 2018 à Boulogne-Billancourt.

#### ▪ Nouvelle identité graphique de la FFA

La Fédération Française d'Aviron se dote d'une nouvelle identité moderne et fédératrice afin d'affirmer ses ambitions de rassemblement, de développement et son souhait d'accompagner la réorganisation territoriale de ses ligues régionales.

La Fédération se dote d'une identité visuelle spécifique pour ses équipes de France, afin de représenter la France au niveau international.

La nouvelle identité visuelle de la Fédération valorise les valeurs de notre sport : le dépassement de soi, la solidarité, le respect, l'humilité et la beauté ; elle utilise les couleurs de la nature, exploite la dynamique de nos bateaux sur l'eau et les formes géométriques produites par le mouvement du rameur. Elle a pour objectif de développer l'attractivité de la fédération par une image moderne qui sera déclinée au profit de toutes ses structures, avec une déclinaison pour ses équipes de France.

<http://ffaviron.fr/espace-federal/communication/charte-graphique>

#### ▪ Grande Médaille d'Or de la FFA

La Grande Médaille d'Or a été décernée à Thierry LOUVET.

### 2. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 17 mars 2018 à Boulogne-Billancourt, a notamment pris la décision suivante :

#### ▪ Organisateurs manifestations nationales 2019 :

**22-23 juin 2019** : Championnat de France Masters : CA Vichy

### 3. Formation Coach Aviron Handicaps

15 stagiaires, dont 3 professionnels dans le milieu du sport, participent à la formation Coach Aviron Handicaps, organisée avec le concours des Régates Rémoises et de l'ACBB.

Cela note une volonté croissante des clubs de s'ouvrir à tous les publics. Le nombre de pratiquants en situation de handicap continue de croître et la FFA s'adapte en

proposant des courses handi-valides chez les jeunes (championnats de zone 2018) et des compétitions handi-santé dès 2019 (pour les personnes en situation de handicap qui ne rentrent pas dans les catégories handi-aviron).

### 4. Finales territoriales Rame en 5<sup>ème</sup>

Les ligues ou comités départementaux sont invités à mettre en place des finales territoriales Rame en 5<sup>e</sup> afin de réunir les meilleures classes ayant participées au classement national et de leur faire découvrir l'aviron sur l'eau.

14 organisations sont d'ores et déjà prévues sur toute la France. La 1<sup>ère</sup> aura lieu le 6 avril 2018 à Libourne.

Le 05 juin à Saintes

Le 19 juin à Mâcon

Le 21 juin à Caen

Le 21 juin au Perreux-sur-Marne

Le 28 juin à Peyrolles en Provence

Et d'autres manifestations sont prévues en Bretagne, Rhône-Alpes, Grand Est, Occitanie, Pays de la Loire, et Martinique.

### 5. Championnats d'Europe Sport Adapté

Pour la première fois, des rameurs handis français vont participer à une épreuve internationale d'aviron indoor.

4 rameurs et 4 rameuses du Havre, St Nazaire, Marseille AAS, Vernon et Charleville Mézières seront présents à la Halle Carpentier à Paris du 14 au 17 juillet 2018 sous les couleurs de l'Équipe de France de la Fédération Française de Sport Adapté.

### 6. Développement Durable

Les organisateurs d'épreuves nationales sont invités à remplir un dossier disponible auprès de Hélène GIGLEUX ([helene.gigleux@avironfrance.fr](mailto:helene.gigleux@avironfrance.fr)) pour obtenir le Label Agenda 21 : le sport s'engage, et de mettre en place un maximum d'actions citoyennes et responsables.

### 7. Rentrée 2018-2019 Pôles France et Pôles Espoir

Les rameuses et rameurs souhaitant intégrer un des pôles (France ou Espoir) de la FFA doivent constituer un dossier de candidature et le faire parvenir à la FFA avant la date limite d'inscription fixée au vendredi 20 avril 2018.

Le dossier de candidature est téléchargeable dans la rubrique <http://ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/poles-france-poles-espoir>

formulaire est téléchargeable sur [www.rameurs-tricolores.fr](http://www.rameurs-tricolores.fr) et doit être renvoyé, complet et signé, avant le 30 juin 2018.

## **8. Une bourse pour ramer**

L'association des internationaux d'aviron, présidée par Myriam Lamolle, a attribué 4 bourses en 2017 (ce qui porte le total à 33 rameuses ou rameurs soutenus). Pour 2018, le critère d'âge s'élargit aux aspirants champions de moins de 23 ans, de nationalité française, en situation difficile. Les dossiers de rameurs inscrits sur un pôle espoir sont désormais également recevables. Le